



REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT A.H.P  
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 26 novembre 2024**  
**Objet : Tableau des Effectifs : création de Poste d'Adjoint  
administratif**

L'an deux mille vingt et quatre et le 26 septembre à 18 heures 30,  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de  
Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, HUBERT Armelle,  
AILLAUD Marion, AILLAUD Karine, BERNARD Myriam, MOUREN Sylvie et  
Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, DEYE  
Manuel, HOLIET Samuel.

Absents : Mmes ROBERT Carole, absente excusée, MIOTTO Lucie, BIANCO  
Maryline, et Mrs CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed. BONO Vicente,  
absents excusés, M. VARCIN Alexandre

Procurations : M. AKLA Mohammed a donné procuration à Mme Sonia  
FONTAINE, M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme Sylvie  
MOUREN, M. BONO Vicente a donné procuration à M. Gilles GONCALVES.



M. DURAND Thierry a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article  
L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

**OBJET : Tableau des Effectifs : création de Poste d'Adjoint administratif**

Madame le Maire rappelle que face à l'évolution constante des exigences des institutions et à la complexité croissante des démarches administratives, des choix politiques pour rendre la commune attractive, mener une politique éducative, répondre aux préoccupations quotidiennes des administrés et améliorer la qualité de vie des habitants, il est devenu nécessaire d'accroître les effectifs de la commune afin de garantir une gestion efficace et optimale de ses compétences. Depuis quatre ans, le besoin en ressources humaines a considérablement évolué, nécessitant de nouvelles compétences en matière de coordination et de logistique.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps.

A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

En cas de recherche infructueuse, cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

- charge le Maire de pourvoir à cet emploi dans les conditions statutaires ;
- dresse le tableau des emplois de la Commune ainsi qu'il suit au 1er mars 2025.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emplois seront inscrits au budget de la commune.

**TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNE DE MALIJAI**

Filière	Cadre d'emploi	grade	temps	situation au 01/09/2024			conseil 26/11/2024		situation au 01/03/2025		
				Nomb re	Pourv u	Vacant	à suppr	à créer	Nomb re	Pourv u	Vacant
ADM	Attaché principal		TC	1	1	0			1	1	0
		Adjoint administratif	TC	0	0	0		1	1	0	1
		principal 2ème classe	TC	3	3	0			3	3	0
		principal 1ère classe	14/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	TC	1	1	0			1	1	0
TECH	agent de maîtrise	agent de maîtrise principal	35/35	2	2	0			2	2	0
		Adjoint	TC	4	3	1			4	3	1
		adjoint	31/35	1	1	0			1	1	0
		adjoint	34/35	2	2	0			2	2	0
		principal 2ème classe	TC	1	1	0			1	1	0
ANIMATION	Adjoint	adjoint	TC	2	2	0			2	2	0
		ADJOINT	31,5/35	0	0	0		1	1	0	1
		principal 2ème classe	21/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	TC	1	1	0			1	1	0
SOC	ATSEM	principal 1ère classe	28/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	29/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	31/35	1	0	1			1	0	1
POL MUNICIPALE		brigadier chef principal	35/35	1	1	0			1	1	0
TOTAL				24	22	2			26	22	4

Le 26 novembre 2024

Fait et délibéré, les jour, mois et an  
que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sonia FONTAINE

